

( N<sup>o</sup> 185. )

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 11 AVRIL 1845.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur *Louis Lassen*, fabricant de boutons à Bruxelles.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 506, session 1845-1844 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Par pétition adressée à la Chambre des Représentants en date du 18 mars 1842, le Sieur Louis Lassen demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Copenhague, le 7 octobre 1798 ; il habite Bruxelles depuis 1833, y est fabricant de boutons, a obtenu la médaille d'argent à l'exposition de 1841, et est breveté du Roi.

Les renseignements obtenus sur son compte ont appris qu'il avait quitté son pays à la suite de mauvaises affaires, mais les autorités consultées rendent un témoignage très-favorable de sa bonne conduite et de sa moralité.

Sa demande a été prise en considération dans la Chambre des Représentants par 43 suffrages contre 5.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.